

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN ENTREPRISE AU QUÉBEC : LES EFFORTS ACTUELS NE PERMETTRONT PAS D'ATTEINDRE LES CIBLES DE 2030

Montréal, 7 septembre 2016 – En analysant les programmes d'efficacité énergétique, la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) par sous-secteurs d'activité en entreprise, la [Chaire de gestion du secteur de l'énergie](#), en collaboration avec [le Pôle e3](#) de HEC Montréal, constate, dans sa plus récente étude, que les cibles fixées par le gouvernement ne seront pas atteintes si les tendances actuelles se poursuivent. Une réorientation générale des efforts est donc indispensable.

Si le gouvernement fixe les objectifs en matière d'efficacité énergétique, ce sont en grande partie les entreprises qui devront les réaliser. En effet, 66 % de l'énergie consommée au Québec est consacrée à des usages industriels, commerciaux et institutionnels.

Les programmes d'aide financière en efficacité et innovation énergétiques comptent parmi les principaux moyens mis à la disposition des entreprises pour les inciter à gérer leur consommation d'énergie. Par ailleurs, des dizaines de millions de dollars par année sont investis en subventions par les distributeurs d'énergie et le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) pour soutenir des projets d'efficacité énergétique en entreprise. Or, certains sous-secteurs qualifiés d'énergivores et de grands émetteurs de GES n'ont pas toujours été servis de façon optimale par les subventions, selon l'étude. L'exemple le plus marquant est celui du transport commercial : il n'a reçu qu'une très faible part des subventions, alors que c'est celui qui pose les plus grands défis.

« Nous avons constaté que l'absence de système intégré d'information sur les programmes touchant la demande énergétique des entreprises québécoises est un facteur limitant pour la prise de décision et la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 », déclare [Pierre-Olivier Pineau](#), titulaire de la Chaire.

Quelques faits saillants

- Le Québec n'a atteint que 37 % de sa cible globale en efficacité énergétique prévue dans le cadre de sa *Stratégie énergétique 2006-2015*. Dans le cas des produits pétroliers, seulement 11 % de l'objectif a été atteint;
- Le total des économies d'énergie annuelles découlant de tous les programmes d'efficacité énergétique (entreprises et résidentiels) représente moins de 1 % de la consommation annuelle provinciale;

- La consommation d'énergie du transport commercial (marchandises et voyageurs) a augmenté de 63 % de 1990 à 2013, un taux environ quatre fois plus élevé que la croissance de la consommation globale des véhicules personnels (+15 %);
- Dans le secteur industriel, les émissions de GES liées à l'énergie ont augmenté de 12 %, si l'on exclut le secteur des pâtes et papiers;
- La structure actuelle du BEIE et le manque de coordination interministérielle limitent la cohérence des interventions et la reddition de compte en matière de gestion de la consommation des produits pétroliers au Québec. Le nouvel organisme, Transition énergétique Québec (TEQ), prévu dans le Projet de loi 106, pourrait en partie pallier ce problème. Cependant, le Fonds Vert et des ministères importants n'ont pas d'interactions directes avec le TEQ, notamment le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

« De nouvelles approches devront être adoptées pour réaliser des économies d'échelle en matière d'énergie d'ici 2030, souligne M. Pineau. Le gouvernement devra revoir la gouvernance de l'efficacité énergétique afin de s'assurer que les programmes de gestion d'énergie, de développement économique et de réduction de GES soient arrimés entre eux. »

De plus, la nouvelle approche en matière de gouvernance devrait cibler en priorité les sous-secteurs qui profiteraient le plus d'une gestion stratégique de l'énergie sur les plans économiques et environnementaux, dont le transport commercial, certaines industries à haute intensité énergétique et les bâtiments qui consomment le plus d'énergie. Pour réduire les coûts des projets d'efficacité énergétique pour les nombreuses petites et moyennes entreprises, des regroupements ou des approches communes devront être favorisés.

Pour en savoir plus

Téléchargez le rapport et le résumé de [Portrait global de l'efficacité énergétique en entreprise au Québec](#), de Johanne Whitmore et Pierre-Olivier Pineau.

Pierre-Olivier Pineau présentera les résultats de l'étude dans le cadre d'un [séminaire le jeudi 8 septembre](#) à HEC Montréal.

-30-

Source

Julie Lajoie, HEC Montréal
514 340-7320, 438 823-1328 (cell)
julie.lajoie@hec.ca